



# COMMUNIQUE

28 mai 2026

## PAS DE CPN56 AUJOURD'HUI !

Alors que la réunion de la CPN56 du 26 mars dernier a été complètement stérile  
(cf communiqué intersyndical du 26/03),

**CMA France et le collège employeur ont préféré transformer la CPN56 qui devait se tenir le 28/05 en Groupe de Travail sur le thème du « dialogue social » et la notion de « progrès social ».**

**Vos représentants CFDT y ont siégé,  
fidèles à leurs valeurs et en responsabilité.**

Nous y avons présenté notre diagnostic, nos revendications et nos propositions.  
Des points d'accord entre les deux collèges semblent avoir été trouvés.

Mais nous restons vigilants et en attente :

- D'un calendrier social réaliste
- D'un signal fort et rapide

**Si des contraintes budgétaires existent,  
elles ne peuvent devenir un prétexte permanent  
pour empêcher toute avancée sociale ou toute amélioration des droits !**

Les agents CMA ne peuvent pas être exclus du nouveau « congé supplémentaire de naissance » qui entre en application pour tous les salariés du privé et tous les fonctionnaires en juillet 2026 !

**Le collège employeur ne peut décemment pas venir à la négociation obligatoire du 2<sup>ème</sup> semestre relative aux rémunérations et aux avantages sociaux (article 22 ter du Statut du Personnel) avec une enveloppe vide !**

Vos représentants en CPN56

Nous contacter : [cfdt-cm@orange.fr](mailto:cfdt-cm@orange.fr) Nous suivre : [f /CFDT.CMA/](https://www.facebook.com/CFDT.CMA/)